

Parti Ouvrier Socialiste
Luxembourgeois
Casino Syndical
63, rue de Bonnevoie
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 6 mai 1974

Copie

Fédération des Victimes
du Nazisme Enrôlées de Force
Boîte Postale N° 2415
LUXEMBOURG/GARE

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 avril par laquelle vous nous demandez notre avis au sujet des revendications exprimées dans ladite lettre par votre Fédération avant le 10 mai 1974.

Tout d'abord, le Parti Ouvrier Socialiste tient à vous confirmer son entière compréhension du fait que les Enrôlés de Force estiment, à juste titre, avoir fait, à maintes reprises dans le passé, l'objet de manoeuvres politiques indignes de leur cause. Tel est plus particulièrement le cas pour les promesses démagogiques faites en 1964 par le Mouvement indépendant populaire (MIP), et en 1968 par le Parti démocratique.

Nous regrettons, de même, que les promesses solennelles faites itérativement à votre endroit par le présent Gouvernement, notamment en ce qui concerne les réparations dues par l'Allemagne, n'aient abouti à rien du tout. Est-il besoin, par ailleurs, de vous rappeler que le Parti Ouvrier Socialiste, pour sa part, ne vous a jamais fait de promesses démagogiques? -- Notre Parti n'a voté, ni la loi de 1950 qui a introduit cette discrimination à votre égard, ni celle de 1961, dite du "Schandvertrag", Bien plus, le POSL, alors membre de la coalition gouvernementale, a fait reconnaître aux Enrôlés de Force la qualité de "victimes du nazisme" par la loi de 1967.

A l'heure actuelle, un autre parti politique, le Parti Communiste, semble vouloir prendre le relais des promesses mirobolantes en votre faveur, sachant bien qu'il ne risque guère d'être placé, après les élections, devant ses responsabilités. De plus au sens du Parti Communiste, seule l'Allemagne Fédérale vous doit réparation, alors qu'il est toutefois évident qu'au moment des heures tragiques, qui ont vu l'enrôlement forcé, l'Allemagne était une et comprenait donc également le territoire de la République Démocratique allemande.

Le Parti Ouvrier Socialiste tient à vous assurer qu'il mettra en oeuvre tout ce qui sera en son pouvoir en vue de donner satisfaction à vos justes revendications. Il estime plus particulièrement que le Gouvernement qui sortira des élections devra être obligé à intervenir à nouveau auprès des Gouvernements des deux Allemands. Ces négociations, dont l'objet sera la reconnaissance officielle des Enrôlés de Force comme victimes d'actes illégaux de l'Allemagne hitlérienne, devront aboutir à une déclaration officielle de la part des deux Etats allemands que cette illégalité doit être réparée

Fidèles à notre politique, il n'est toutefois pas dans nos intentions de faire, sous le coup des prochaines élections, des promesses qui ne seront peut-être pas réalisables en leur temps.

Cependant, sous le bénéfice, de ces observations, que vous voudrez bien soumettre à vos membres, le Parti Ouvrier Socialiste vous promet d'ores et déjà de consacrer à la solution de votre problème d'intérêt national toute l'attention et toute la diligence nécessaires.

Il s'engage plus particulièrement à exiger du Gouvernement qui sortira des élections prochaines, d'examiner par une étude approfondie les conséquences financières et autres qu'entraînera la proposition de loi que vous avez soumis aux parlementaires en mars dernier, afin qu'une solution juste, équitable et définitive puisse intervenir le plus tôt possible dans l'intérêt des Enrôlés de Force.

Au moment de vous transmettre cette réponse nous venons de prendre connaissance de la circulaire que vous avez adressée à tous les candidats aux élections législatives en leur demandant des prises de position individuelles, nous menace de considérer leur silence comme un refus. Nous avons, il y a un certain temps déjà, pris la décision, de recommander à nos candidats de ne pas prendre de position individuelle à l'égard de questions qui leur seraient posées par n'importe quelle organisation, sans se faire autoriser par le comité directeur de notre parti. La position de notre parti telle qu'elle a été définie ci-dessus lie tous nos candidats et vous ne sauriez donc interpréter négativement l'absence de réponse individuelle de la part des candidats de notre parti.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Président
Antoine Wehenkel